L'ABEILLE.

PAR SULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Pour 12 numéros par an, payé à l'avance, payables d'avance pour l'étranger ou payées pour la feuille destinée pour le Mexique et publiée trois fois par semaine, pour les pays hors de France, pour Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe et Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement au mois discontinué avant que le compte ait réglé ses dettes pour le mois.

ANNONCES—Les insérer par carré de cinquie longue. Le carré est de DIX lignes au moins. Le carré de DIX lignes au moins. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année ses annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 50f. les boutiques, cafés, restaurants, assurances et autres institutions publiques 60f. les agens pour navires, banques et bureaux à vapeur. Les professions de commerce faisant le plus vaste commerce, 60f. Les professions de science et l'humanité et d'humanité.

Les pétitions des mineurs ne sont insérées qu'à moitié de leurs prix.

LES ANNONCES du matin, 10 heures du soir.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par insertions, payées d'avance